

**NOMBRE DE MEMBRES :**  
*Nombre de membre en exercice* : 15  
*Nombre de membres présents* : 15  
*Nombre de votants* : 15

**DATE DE LA CONVOCATION :**  
07 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six et le lundi vingt avril à -dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Fabienne SEVILLA, Maire

**Présents** : Fabienne SEVILLA, Antoine MELGAR, Chantal DELGADO, Lionel TEBALDINI, Paula RIBEIRO, Olivier BONNAFOUS, Fabienne BARRETT, Romain VANDEWALLE, Marguerite BLASCO, Kévin, PAYEN MARTINEZ, Mireille RIBIERE, Joël REBOURG, Jordi VERA, Nathalie BALTA et Roger RASPAUD.

**Procuration** :

**Étaient absents excusés** :

**Étaient absents non excusés** :

Monsieur Lionel TEBALDINI a été élu secrétaire de séance

## **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Madame le Maire donne la parole à Mme Chantal DELGADO, adjointe aux associations.

Mme DELGADO indique que les associations FOURC'ANIM, L'ASDAMA, FC FOURQUES, l'ACCA de Fourques, la Bibliothèque, les Arts Buissonniers, Kaléidoscope, l'Ecole, les Anciens combattants, le Tennis Club, les Dojos des Aspres, Danse ta vie et les Patufets ont déposé une demande de subvention pour l'année 2026.

Chacun a décrit les actions qu'ils projetaient de mener pour l'année 2026 et les besoins financiers pour les réaliser.

Mesdames Paula RIBIERO et Fabienne BARRETT, représentantes de l'association Kaléidoscope et par la suite Monsieur Romain VANDEWALLE, secrétaire de l'association Fouc'anim sont sortis de la salle du Conseil lors des délibérés et votes des attributions des subventions concernant les associations qu'ils représentent.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré valablement à la majorité des membres présents  
: 9 voix POUR – 0 voix CONTRE – 3 AbstentionS

**DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Attribué</b>
ACCA	400 euros
ASDAMA	350 euros
FOURC'ANIM	6000 euros
BIBLIOTHEQUE	1000 euros
LES ARTS BUISSONNIERS	600 euros
KALEIDOSCOPE	600 euros

ECOLE	2000 euros
ANCIENS COMBATTANTS	350 euros
FOOTBALL CLUB de FOURQUES	2500 euros
LES PATUFETS	1000 euros
DANSE TA VIE	500 euros
DOJO DES ASPRES	500 euros
TENNIS CLUB	500 euros

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Ont signé au registre tous les membres présents.

**Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.**

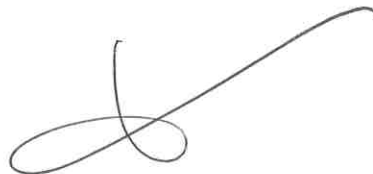
Madame le Maire,

Fabienne SEVILLA



Le secrétaire de séance,

Lionel TEBALDINI

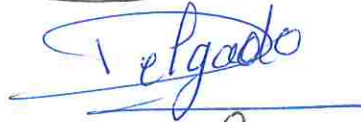


## ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

SEVILLA Fabienne, Maire



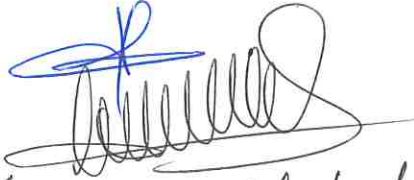
DELGADO Chantal, 1<sup>ère</sup> Adjointe



MELGAR Antoine, 2<sup>ème</sup> Adjoint



RIBIERO Paula, 3<sup>ème</sup> Adjointe



VANDEWALLE Romain, 4<sup>ème</sup> Adjoint



pr dév. Abs. Le 20/04/2026

VERA Jordi, Conseiller Municipal

REBOURG Joël, Conseiller Municipal



RASPAUD Roger, Conseiller Municipal



abs. Le 20/04/2026

TEBALDINI Lionel, Conseiller Municipal



BARRETT Fabienne, Conseillère Municipale



BALTA Nathalie, Conseillère Municipale



Abs. Le 20/04/2026

BONNAFOUS Olivier, Conseiller Municipal



BLASCO Marguerite, Conseillère Municipale



RIBIERE Mireille, Conseillère Municipale



PAYEN MARTINEZ Kévin, Conseiller Municipal

